

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 598**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance du 9 avril 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 598 RELATIF À L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION
SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE**

Que ce règlement entre en vigueur le 11 avril 2024.

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, le 11 avril 2024.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
